

POUR UNE VÉRITABLE POLITIQUE DE LA LECTURE PUBLIQUE

Le gouvernement a commandé un rapport à Eric Orsenna concernant la lecture publique. Ce rapport témoigne de la nécessité d'une véritable politique de la Lecture publique... MAIS qui doit bénéficier de mesures concrètes et de réels moyens financiers !

La dotation prévue pour les cinq années sera réservée au « *soutien des 200 projets d'extension d'horaires* ». Il s'agit donc d'un financement inutile et préjudiciable ne servant qu'à développer les horaires en soirée, le travail du dimanche, la précarité et l'automatisation.

Avec la baisse des dotations de l'État, les collectivités font le choix de sacrifier les budgets des politiques culturelles et notamment de la lecture publique, renforçant ainsi les inégalités territoriales. Cela se traduit par la fermeture des bibliothèques en quartiers populaires ou dans les zones rurales. Avec la fin annoncée des départements, quel avenir pour les bibliothèques départementales de prêt !

Nous revendiquons le développement des réseaux de lecture publique sur l'ensemble du territoire, du personnel statutaire en nombre suffisant et refusons la banalisation du travail du dimanche. Pour la CGT, le service public culturel est une richesse et un bien commun, au service de l'émancipation et du lien social. La diversité de ses missions forme le socle du service public de la Culture, son originalité et sa force.

Les services publics doivent garantir à chacune et chacun le droit d'accès à la culture et à la diversité culturelle, mais aussi leur indispensable renouvellement et adaptation aux nouveaux enjeux culturels. La filière patrimoine et bibliothèques compte nombre de professionnels, dont 82000 bénévoles ! Il existe trop de disparité salariale dans la filière bibliothèque, aucun avancement de carrière décent pour les titulaires et une grande précarité.

En choisissant la liste CGT, nous nous donnons la force pour revendiquer et gagner :

- **L'organisation des concours tous les ans.**
- **L'ouverture et le pourvoi des postes (pas de gel de poste).**
- **L'intégration des collègues non titulaires.**
- **La fin des « faisant-fonction » et le recrutement statutaire sur tous les postes.**
- **La reconnaissance des diplômes et compétences.**
- **La fonte totale de la catégorie A.**
- **Les formations liées à l'évolution des pratiques culturelles.**

VOTER CGT, C'EST VOUS DONNER LES MOYENS DE DÉFENDRE VOS DROITS ET VOS INTÉRÊTS POUR UN SERVICE PUBLIC.

JEUDI 6 DÉCEMBRE 2018

Un seul tour de scrutin, chaque voix compte !

FIER-E-S !
DE TRAVAILLER POUR LE
SERVICE PUBLIC !